Radio Québec

Rapport annuel 1989-1990

91-05576/

Page couverture

Concours d'oeuvres d'arts visuels
à l'intention des employés de
Radio-Québec
Oeuvres gagnantes:

●

Catégorie amateur
RÊVES
photographie en noir et blanc
Myriam Landry, habilleuse

●

Prix du public
FRAGMENTS 1 ET 2
médium mixte
huile sur toile de lin
et sculpture au plancher
Jacques Léveillée
(ELLIEVEL), concepteur visuel

●

Catégorie professionnel
RI — OS — AR
sculpture en aluminium
cuivre et acrylique
Jean Segers, concepteur visuel

●

Les oeuvres de peintres québécois reproduites dans les pages intérieures du rapport annuel reflètent la production des nouvelles identifications de **Radio-Québec**. Quatre-vingt-une identifications ont en effet été réalisées ayant pour sujet des oeuvres de peintres québécois et canadiens.

Rédaction
et coordination: la direction
des communications

Direction artistique
et graphisme: Jean Segers

Illustration: Marie-France Bernier
Photographies: Jean-Pierre Denvoye

Le rapport annuel est imprimé sur du papier Bécasseau de Domtar, 100 % recyclé, postconsommation, non désencré et non blanchi, couleur blanc crème.

Dépôt légal - 4e trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Madame Lisa Frulla-Hébert
Ministre des Communications du Québec
1037, rue de la Chevrotière
Édifice G, 3e étage
Québec, Québec
G1R 4Y7

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 18 du chapitre S-11.1 des Lois refondues du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités et le rapport du vérificateur général de la Société de radio-télévision du Québec pour l'exercice 1989-1990, soit du 1er avril 1989 au 31 mars 1990

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués

La présidente-directrice générale,

Françoise Bertrand

Françoise Bertrand

Sommaire

	Page
Message de la présidente-directrice générale	4
Message du président du conseil d'administration	5
Le conseil d'administration	6
La structure organisationnelle	7
Radio-Québec en un coup d'oeil	8
La programmation	10
Radio-Québec à l'honneur	12
L'administration et les finances	14
La planification et le marketing	15
Les services à la production	16
Les relations institutionnelles	17
Les adresses de Radio-Québec	18
Le rapport du vérificateur général	19

Message de la présidente-directrice générale

L'année 1989-1990 a été pour **Radio-Québec** une année charnière en ce qui a trait à l'application du Plan directeur approuvé au cours de l'exercice précédent par le Conseil d'administration de la Société. Je suis heureuse de pouvoir affirmer que les résultats obtenus dans tous les secteurs d'activités sont des plus encourageants et que nous avons atteint les objectifs fixés dans le Plan pour la première année de sa mise en pratique.

Cette dernière année s'est en effet inscrite dans la lancée de la mise en application du cadre d'orientations du plan triennal qui, rappelons-le, réaffirme la mission de complémentarité de **Radio-Québec** comme télévision éducative, culturelle et accessible au large public québécois.

La programmation destinée aux enfants et aux jeunes occupe une place importante et nous nous faisons un point d'honneur de présenter des programmes de qualité, non violents, qui puissent capter leur intérêt tout en développant chez eux l'aspect cognitif des choses. La grille horaire comporte aussi des créneaux réservés à la diffusion de documents destinés aux étudiants de divers niveaux.

Madame Francoise Bertrand

Une attention toute particulière a été portée à la programmation régionale qui, tout en continuant à nous offrir un panorama des réalités et particularités de l'ensemble du Québec, s'est enrichie de diverses séries à caractère social, économique, touristique et environnemental.

Je suis fière de mentionner que cette année encore, plusieurs émissions produites et ou diffusées par notre télévision se sont illustrées de belle façon, tant ici qu'à l'étranger, en remportant de nombreux prix. Je tiens ici à féliciter tout particulièrement les artisans et les employés qui, par leur talent et leur travail exceptionnels, ont contribué à ces réalisations, accomplissements et nombreux succès.

Sur le plan international, **Radio-Québec** a affirmé son rôle au sein de la communauté francophone. Disposant d'un produit et d'un savoir-faire uniques, elle s'est efforcée d'en faire bénéficier d'autres télévisions de langue française en favorisant la tenue de stages et les échanges avec des organismes comme le Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF), TV-5 et la Communauté des télévisions francophones (CTF).

Sur le plan administratif, les efforts déployés en terme de recherche de revenus autonomes et un contrôle serré des dépenses ont permis à la Société de respecter ses équilibres budgétaires tout en maintenant la qualité de son produit à l'écran. À cet égard, la collaboration de toutes et tous les employés de **Radio-Québec** a été essentielle et digne de mention.

Je tiens, en terminant, à remercier les employés, administrateurs, gestionnaires et partenaires de **Radio-Québec** pour leur contribution au développement d'une télévision qui se veut à la fois complémentaire et différente. « **Radio-Québec**, c'est autre chose et c'est tant mieux ! »

La présidente-directrice générale,

Francoise Bertrand

Message du président du conseil d'administration

Nommés par le gouvernement pour administrer les affaires de Radio-Québec, les membres du conseil d'administration et de ses divers comités ont été fort actifs au cours du dernier exercice.

Le conseil a tenu huit séances alors que son comité exécutif s'est réuni dix fois. Parallèlement, trois comités ont analysé et formulé des recommandations sur les questions relevant de leur mandat ainsi que sur certaines questions spécifiques dont ils ont été saisis par le conseil. Ainsi, le comité de programmation a examiné les stratégies de programmation pour l'année 1990-1991, le comité de vérification s'est consacré à l'étude des états financiers de 1989-1990 et des prévisions budgétaires de la prochaine année fiscale. Quant au comité ad hoc sur les installations, il s'est penché sur le dossier des installations techniques de Radio-Québec.

Dans un contexte de planification et de rationalisation et en tenant compte des objectifs définis dans le Plan directeur et du mandat de Radio-Québec, le conseil et le comité exécutif ont procédé à l'examen des rapports émis par les trois comités et étudié certains projets de règlement comme, par exemple, le règlement sur la gestion financière. L'analyse de ces questions a permis au conseil d'en assurer la mise en application efficace à long terme.

Monsieur Guy Lord

Je profite de l'occasion pour exprimer la satisfaction des membres du conseil pour le soutien que nous ont apporté la direction et le personnel de Radio-Québec, qu'il s'agisse des employés en production et en programmation ou encore de ceux qui oeuvrent du côté de l'administration. Cet appui et cette constante collaboration ont permis au conseil de jouer pleinement son rôle dans un contexte de réalisation de l'ensemble des objectifs poursuivis par Radio-Québec.

Au cours du présent exercice, le conseil a accueilli deux nouveaux administrateurs, Mme Carole Gagliardi et M. Michel Matteau. Par ailleurs, le président et dix des membres du conseil ont complété leur mandat à la fin mars. Il s'agit de messieurs Gérard Cellier, Gaëtan Lavoie, Guy Lebel, Michel Le Rouzès, Chau Nguyen Tin Buu, André Perron, Joël Simonnet et de mesdames Gisèle Côté-Harper, Linda Otis et Denise Robert.

Je ne saurais terminer ce message sans souligner la collaboration précieuse et le support constant des membres du conseil d'administration de Radio-Québec. Je les remercie d'avoir consacré temps et énergies au développement et à l'essor de la télévision éducative au Québec.

Le président du conseil d'administration,

Guy Lord

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société se compose d'un président, de la présidente-directrice générale de Radio-Québec, de onze administrateurs dont sept représentent différentes régions du Québec autres que Montréal, d'un représentant des milieux de l'éducation et d'un représentant choisi parmi les employés de la Société. Les membres du conseil sont nommés par le gouvernement du Québec.

En 1989-1990, les quatorze administrateurs suivants siégeaient au conseil :

Président du conseil et président du comité exécutif :
Guy LORD
Avocat
Clark, Woods, Rochefort, Fortier
Westmount

Vice-président du conseil et du comité exécutif :
Michel LE ROUZES
Président
Téléfax Inc.
Dorval

Présidente-directrice générale :
Francoise BERTRAND
Présidente-directrice générale
Société de radio-télévision du Québec
Montréal

Administrateurs et administratrices :
Gérard CELLIER
Conseiller en communication
Délégation générale du Québec
New York

Gisèle CÔTÉ-HARPER
Avocate et professeure
Université Laval
Sainte-Foy

Carole GAGLIARDI
Présidente
Productions TV
Multi-Culturelles Montréal Inc.
Montréal

Gaëtan LAVOIE
Réalisateur
Société de radio-télévision du Québec
Montréal

Guy LEBEL
(Président du comité de vérification)
Avocat
Lebel et Poirier
Saint-Georges-de-Beauce

Michel MATTEAU
Président-éditeur
Hebdo Saint-Maurice
Les Journaux Trans-Canada Ltée
Shawinigan

NGUYEN TIN BUU, Chau
Chef divisionnaire adjoint
Ingénierie et recherche
Bell Canada
Montréal

Linda OTIS
(Présidente du comité de programmation et présidente du comité ad hoc sur les installations)
Étudiante à la maîtrise en administration des affaires
Val d'Or

André PERRON
Directeur général
Commission scolaire de Dolbeau
Dolbeau

Denise ROBERT
Productrice
Cinémaginaire Inc.
Montréal

Joël SIMONNET
Professeur
Cégep de Rimouski
Rimouski

Un poste est vacant au 31 mars 1990

Les membres du conseil d'administration, de gauche à droite : Nguyen Tin Buu, Chau, Linda Otis, Joël Simonnet, André Perron, Gaëtan Lavoie, Francoise Bertrand, Michel Le Rouzes, Guy Lord et Gérard Cellier. Sont absents : Gisèle Côté-Harper, Carole Gagliardi, Guy Lebel, Michel Matteau et Denise Robert.

Structure Organisationnelle

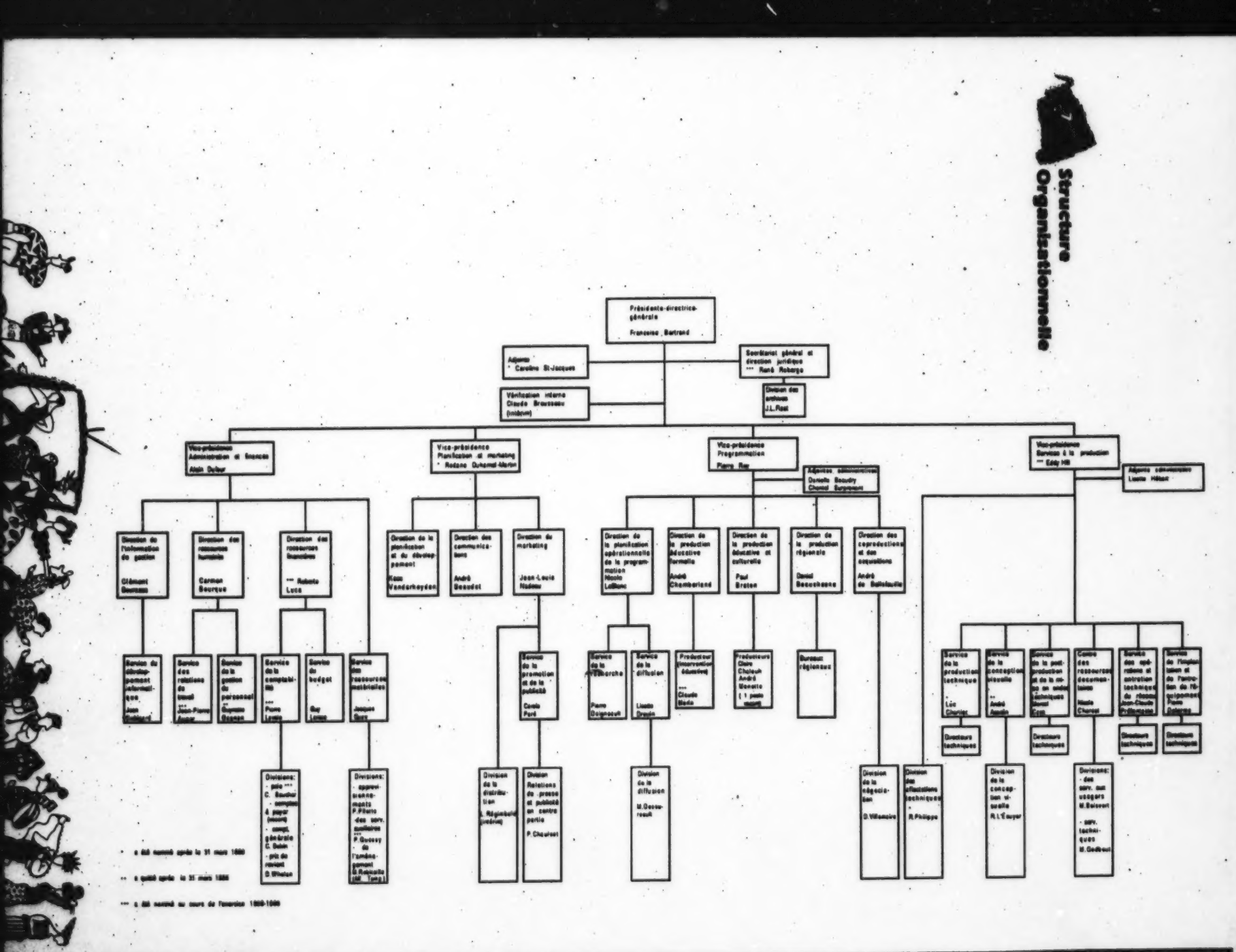

* a été nommé après le 31 mars 1988

** a quitté après le 31 mars 1988

*** a été nommé au cours de l'exercice 1988-1989

Radio-Québec en un coup d'oeil

Revenus	(en millions de $)
Subvention gouvernementale :	62,2
Revenus autonomes :	15,9
Total :	78,1

Dépenses par catégories	(en millions de $)	%
Diffusion, distribution et production des émissions	69,2	86 %
Administration	8,0	10 %
Frais financiers	2,8	4 %
Total :	80,0	100 %

Apport de Radio-Québec à l'industrie indépendante québécoise de l'audiovisuel

	(en millions de $)
Coproductions :	12,5
Acquisitions :	2,5
Total :	15,0

Effectif	
Employés permanents (effectif autorisé)	617
Employés contractuels :	223
Total :	840

Auditoire (source : sondage majeur BBM, printemps 1990)

Portée hebdomadaire pour l'ensemble du réseau :	2 895 000 personnes
Écoute hebdomadaire :	2,6 heures

Part de marché pour l'ensemble du Québec francophone (source : sondage majeur BBM, printemps 1990)

du lundi au vendredi de 16:30 à 19:00 :	11 %
du lundi au vendredi de 19:00 à 23:00 :	6 %
part de marché moyenne du lundi au dimanche de 06:00 à 02:00 :	5 %

Auditoire moyen des sept émissions régulières les plus regardées à Radio-Québec en 1989-1990 (source : données BBM, réseau)

Avec un grand A	437 000
Parler pour parler	424 000
Droit de Parole	382 000
Le club des 100 watts	362 000
Beau et chaud (été 1989)	289 000
Passe-Partout	272 000
Robin et Stella	241 000

GRILLE HORAIRE

PRINTEMPS 1990 — **8 JANVIER AU 27 MAI**

	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
9h00	Le monde à la carte	Communication dans les organisations						9h00
9h30								9h30
10h00	Sources de la musique occidentale	Création et développement d'entreprise	Planification et contrôle budgétaire	Vidéoactivité		L'enfant et l'ère informatique*	Les grands courants de l'art II	10h00
10h30				Le marché aux images				10h30
11h00	Orbite	Maya l'abeille	Formation continue en sciences de la santé	Les grands courants de l'art I	Morale chrétienne et sexualité	Organisation du système des services de santé	The Day the Universe Changed	11h00
11h30	Tout un monde à suivre	Wickie						11h30
12h00	Droit de parole*	Profession prof	Effets physiologiques des psychotropes	Environnement et santé	Santé et sécurité au travail	Les évangiles synoptiques	Sciences and Culture in...	12h00
12h30		Transitions					Intelligence artificielle	12h30
13h00	C'est la vie*	Visa santé*	Québec School Telecasts					13h00
13h30								13h30
14h00	Cinéma		Intervention auprès des personnes âgées...	Au fil de l'Université Laval	L'enfant et l'ère informatique	Histoire des sciences...	Investissement immobilier	14h00
14h30				Le marché aux images				14h30
15h00			Début de soirée*					15h00
15h30								15h30
16h00	Points de vue*	National Geographic*	Vivre à...	Cousins, cuisine	Québec inc.	On n'a pas tout vu	Profession prof*	16h00
16h30			Dessins animés					16h30
17h00	Nord-Sud*	Feu vert*	Robin et Stella	Catimini	Robin et Stella	Catimini	Robin et Stella	17h00
17h30	Québec inc.	Questions d'argent	Le Club des 100 watts					17h30
18h00	Passe-Partout							18h00
18h30	Omni science*	À plein temps	Début de soirée					18h30
19h00	Case animalière	Degrassi						19h00
19h30		Ciné-cinéma	Omni science	Feu vert	La trentaine	Degrassi*	Tandem	19h30
20h00	Parler pour parler*		Case histoire et civilisation	National Geographic		Lumières	Droit de parole	20h00
20h30					Nord-Sud	Questions d'argent		20h30
21h00	Cinéma Hollywood	Le clap	Première ligne	L'indice plus	Visa santé	Points de vue	Avec un grand A	21h00
21h30		Transitions*						21h30
22h00		Lumières*	Cinéma sans frontières			C'est la vie	Parler pour parler	22h00
22h30	Le clap	L'indice plus*						22h30
23h00	Ciné-répertoire					Profession prof*	Première ligne*	23h00
23h30			Lorsqu'elle a lieu, "La période de questions" est diffusée le mardi et le mercredi à 22h00, le jeudi à 23h35 (rediffusion le lendemain à 9h00).					23h30
00h00								00h00

Rediffusion*

La programmation

Élaborer une programmation éducative et culturelle complémentaire aux autres télédiffuseurs qui réponde aux besoins des différentes clientèles, tel est le mandat de la vice-présidence à la programmation. La saison 1989-1990 est riche en émissions originales, variées et de qualité. **Radio-Québec** mise surtout sur la consolidation de ses acquis, développe de nouveaux concepts et transforme certaines formules d'émission.

La grille horaire quotidienne est constituée d'émissions éducatives et culturelles ainsi que de programmes éducatifs formels acquis, coproduits et produits par **Radio-Québec** à Montréal et en régions. Cette programmation offre aux téléspectateurs québécois :

- des émissions qui traitent de questions politiques, économiques, sociales et environnementales de même que de relations humaines et de culture ;
- des cours télévisés ainsi que des émissions à caractère pédagogique destinés aux étudiants des universités, collèges et écoles ;
- des émissions jeunesse qui répondent aux attentes des jeunes de tous les âges et dont les concepts originaux ont permis à **Radio-Québec** de s'imposer de plus en plus comme un chef de file dans ce domaine ;
- le meilleur cinéma présenté à la télévision qui, selon l'Office des communications sociales, place **Radio-Québec** dans ce domaine en tête des télédiffuseurs en raison de la qualité de ses films, de la diversité de leur provenance et du fait qu'ils soient récents.

Le dynamisme de **Radio-Québec** s'est exprimé de diverses façons au cours de l'exercice 1989-1990. En voici quelques exemples :

- le sous-titrage codé pour malentendants de onze séries d'émissions, soit de 16 % de la programmation de **Radio-Québec** ;

Profession prof

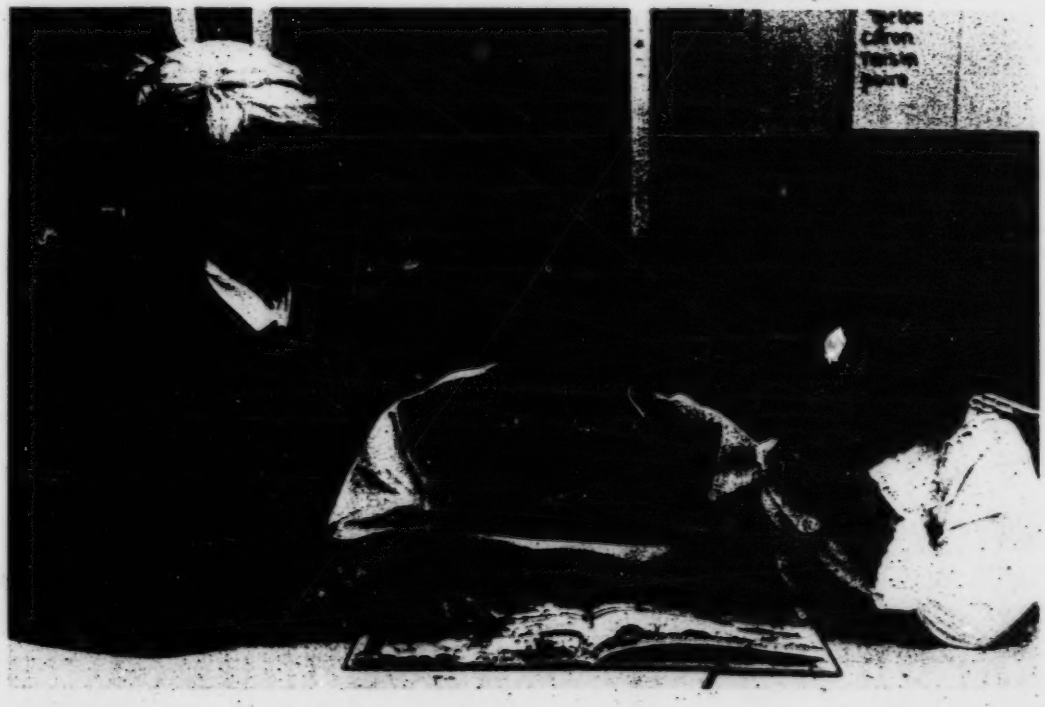

Passe-Partout

Bleu la magnifique

Feu vert

- La contribution de la Société au secteur de la production audiovisuelle indépendante, laquelle représente, en 1989-1990, 24,3 % du budget de programmation de Radio-Québec;
- la diffusion de neuf nouveaux téléfilms québécois présentés dans le cadre des « Grandes premières » de « Ciné-cinéma »;
- le dévoilement des 16 projets de courts métrages retenus dans le cadre du programme « Fiction 16-26 », signés majoritairement par de jeunes scénaristes âgés entre 18 et 35 ans et dont les oeuvres seront portées à l'écran de Radio-Québec en 1991;
- l'implication de la Société dans un projet de minisérie d'envergure sur la vie d'Alphonse Desjardins et dont la diffusion est prévue sur les ondes de Radio-Québec à l'automne de 1990 pour souligner le 90e anniversaire du Mouvement Desjardins;
- la participation des régions à la programmation nationale de Radio-Québec s'accroît avec, entre autres, l'arrivée en ondes de la série « Québec Inc. » sur le développement économique régional et de « Feu vert », le premier magazine télévisé sur l'environnement québécois;
- la conception de capsules télévisuelles rendant hommage aux 50 ans de l'Office national du film du Canada;

50 Depuis cinquante ans du cinéma à notre image
For Fifty Years Sharing Our Vision

Office national du film du Canada

- la production de quatre-vingt-une nouvelles identifications de Radio-Québec ayant pour sujet les oeuvres de peintres québécois et canadiens;
- la réalisation de vingt-trois courts messages sur la réalité multiethnique traitant « de la nécessité d'établir la confiance entre les communautés pour construire ensemble la société québécoise »;
- la diffusion de « Profession : prof », une toute nouvelle série éducative sur les pratiques pédagogiques quotidiennes qui s'adresse aux enseignants eux-mêmes;

Radio-Québec à l'honneur

Plusieurs récompenses ont été décernées aux artisans, artistes et émissions de la Société. Tous ces honneurs témoignent de l'excellence de la production éducative et culturelle de Radio-Québec et du professionnalisme des employés qui y oeuvrent.

Vingt-deux prix et mentions ont ainsi été mérités :

- Prix Métrostar, artiste préféré, catégorie émissions pour enfants
  Marc-André Coallier, animateur du Club des 100 watts.
- Prix Gémeaux
  Meilleure série jeunesse : information et ou variétés
  Le Club des 100 watts
- Prix Gémeaux
  Meilleur animateur, série jeunesse : information et ou variétés
  Marc-André Coallier, animateur du Club des 100 watts
- Mention honorable de l'Institut de radio-télévision pour enfants
  Catégorie des émissions provenant d'un réseau
  Le club des 100 watts
- Prix annuel de l'Association nationale des téléspectateurs
  Le club des 100 watts
- Prix spécial de l'Institut de radio-télévision pour enfants en reconnaissance d'une contribution exceptionnelle à la qualité et au progrès de la programmation pour enfants au Canada
  Laurent, Lachance, spécialiste en production éducative, série « Passe-Partout »
- Mention honorable de l'Institut de radio-télévision pour enfants
  Catégorie des émissions provenant d'un réseau
  Passe-Partout
- Certificat de mérite de l'Association pour le développement et l'application de la technologie en éducation (ADATE)
  Une lettre de Tourbillon, série « Passe-Partout »
- Prix Gémeaux
  Meilleur magazine de variétés
  Beau et Chaud
- Prix Gémeaux
  Meilleur animateur, toute catégorie d'émissions de variétés ou d'humour
  Normand Brathwaite, animateur de « Beau et Chaud »
- Prix Gémeaux
  Meilleure minisérie
  Hélène et Alexis de la série « Avec un grand A »
- Prix Gémeaux
  Meilleure animatrice, émission d'information : services
  Janette Bertrand, animatrice de « Parler pour Parler »
- Prix Métrostar, meilleure animatrice talk-show
  Janette Bertrand, animatrice de « Parler pour Parler »
- Prix Judith Jasmin
  Catégorie télévision
  Alexandra Szacka, journaliste à « Nord-Sud »
- Certificat de mérite de l'ADATE
  La crise de la cinquantaine, série « C'est la vie »
- Prix Métrostar, meilleure animatrice, émission d'affaires publiques
  Claire Lamarche, animatrice de « Droit de Parole »
- Coq d'argent du Publicité Club
  Catégorie campagne de services
  « Le mieux c'est de regarder Radio-Québec »
- Coq d'argent du Publicité Club
  catégorie journaux
  Publicité « Toussez » annonçant « Visa-Santé »
- Coq de bronze du Publicité Club
  Catégorie des messages de 30 secondes
  « Les vendredis soirs »
- Prix Métrostar décerné à la personnalité féminine de l'année
  Louise-Josée Mondoux, animatrice de « Début de soirée »
- Prix du meilleur document de la section Regard canadien sur l'Afrique et les pays créoles – Journées du cinéma africain
  Les paysans de Papaye veulent un pays, série « Nord-Sud »
- Certificat de mérite de l'ADATE
  Bas Saint-Laurent, série « Si on y allait »

Village de la Gaspésie, 1986
Marcel Fecteau

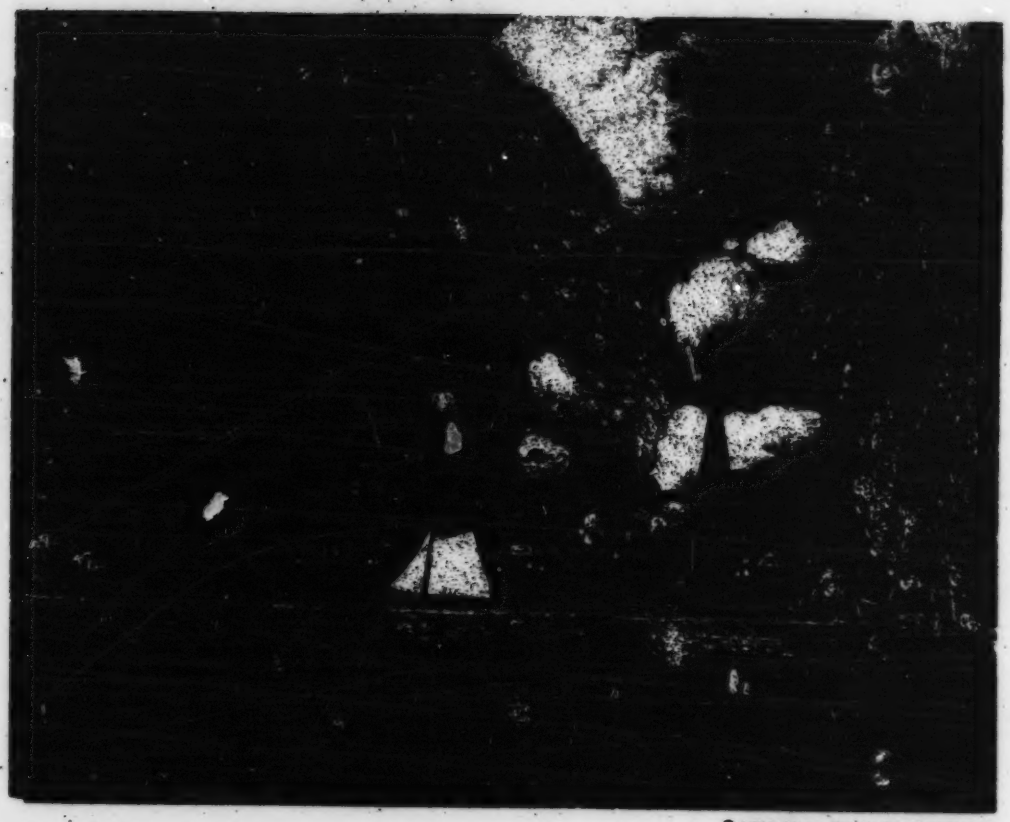

© 1990 Marc-Aurèle Fortin/Vla-art droit d'auteur inc.
Dimanche à l'Île Ste-Hélène

• Les coproductions auxquelles **Radio-Québec** est associée ont pour leur part reçu dix prix :

- prix annuel de l'Association québécoise des techniques de l'eau
  Catégorie communications
  Feu vert, une coproduction des Productions Pixart Inc.

- Prix Gémeaux
  Meilleure dramatique
  T'est belle Jeanne,
  une coproduction de Vidéofilm

- Prix Gémeaux
  Meilleure réalisation, émission dramatique
  Robert Ménard pour « T'es belle Jeanne »,
  une coproduction de Vidéofilm

- Prix Gémeaux
  Meilleur texte, émission dramatique
  Claire Wojas pour « T'es belle Jeanne »,
  une coproduction de Vidéofilm

- Prix Gémeaux
  Meilleure interprétation, 1er rôle masculin, émission dramatique
  Michel Côté, pour « T'est belle Jeanne »,
  une coproduction de Vidéofilm

- Prix Gémeaux
  Meilleure interprétation, 1er rôle féminin, émission dramatique
  Marie Tifo, pour « T'es belle Jeanne »,
  une coproduction de Vidéofilm

- Prix Gémeaux
  Meilleure émission d'information : services
  Lumières, une coproduction des Productions Pixart Inc.

- Prix Gémeaux
  Meilleure musique originale
  UZEB pour « Lumières »,
  une coproduction des Productions Pixart Inc.

- Prix du film éducatif (Festival international de film et vidéo écologiques Parcomondo 2000-Italie)
  La complainte du béluga,
  une coproduction d'Imageries P.B. Ltée et des Productions du Mile-Ends.

- Prix ADATE
  Catégorie émission réalisée à des fins de sensibilisation, d'information et d'éducation
  La louve blessée, série « À plein temps », une coproduction des Productions SDA Ltée.

L'administration et les finances

Valoriser les ressources humaines et élaborer des moyens administratifs et financiers appropriés au développement de Radio-Québec sont les deux priorités de la vice-présidence à l'administration et aux finances.

L'exercice financier 1989-1990 aura marqué une étape importante dans la redéfinition des relations de travail et dans l'informatisation de plusieurs services. Parmi les réalisations et faits marquants mentionnons :

- la médiation préventive, une nouvelle approche des relations patronales-syndicales à laquelle ont souscrit le Syndicat général des employés de Radio-Québec (SGERQ) et l'Association des réalisateurs de Radio-Québec (ARRQ) ;
- la conclusion des négociations avec l'Union des Artistes par un accord de principe sur les termes d'une nouvelle entente collective ;
- la formation de comités de négociation en vue du renouvellement des conventions collectives du Syndicat des employés en radio-télévision (SERT), de l'Association des réalisateurs de Radio-Québec (ARRQ) et du Syndicat général des employés de Radio-Québec (SGERQ) dont les contrats de travail étaient échus au 31 décembre 1989 ;
- la réalisation des étapes préparatoires à l'implantation d'un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi ;
- la poursuite et le développement des programmes de formation portant notamment sur les processus et outils de gestion, la bureautique et la technique ;
- l'élaboration d'un schéma directeur informatique triennal sur les orientations et les priorités de la Société en matière de développement informatique ;
- le parachèvement, en septembre 1989, des travaux d'implantation du registre de diffusion automatisé ;
- l'achat et l'installation de matériel de bureautique afin de poursuivre l'effort de déploiement déjà amorcé.

Cour d'école, 1941
Jean-Charles Faucher

La planification et le marketing

La nouvelle vice-présidence planification-marketing est responsable de la planification et du développement institutionnel à moyen et long terme, de l'image de la Société, des communications et des relations avec les clientèles internes et externes de Radio-Québec, tant au plan des communications que du marketing.

Elle doit également veiller à l'application du plan directeur triennal dont s'est dotée l'an dernier la Société et d'y apporter les ajustements nécessaires.

Parmi ses principales activités et réalisations, soulignons :

- l'élaboration d'un calendrier intégré des activités de programmation et de production ;
- l'exploration de nouveaux secteurs d'intervention, notamment dans le domaine de la formation, des nouvelles technologies et des activités régionales ;
- la création d'une nouvelle imagerie et d'un nouveau slogan qui affirment la différence et la complémentarité de Radio-Québec : **« Radio-Québec, c'est autre chose et c'est tant mieux »** ;
- le succès commercial de certaines séries d'émissions auprès des télévisions étrangères notamment de « Nord-Sud » et ses reportages qui ont été vendus à plus d'une vingtaine de pays tout comme la « Conquête de l'espace » l'a été à plus d'une quarantaine de pays ;
- la vente de plus de 10 000 vidéocassettes d'émissions à des organismes à caractère éducatif ou à but non lucratif ;
- les produits dérivés associés aux séries télévisées « Passe-Partout », « Le Club des 100 watts » et « Beau et Chaud », dont certains sont distribués par les magasins M, la pétrolière Esso, les supermarchés Provigo, les Éditions Télémédia, les disques Trans-Canada, Presse Import, le Laboratoire Cosmépro, la compagnie Distribution Sélect et Debonville ;
- la production et la mise en oeuvre d'un plan de communication institutionnel intégré visant à informer adéquatement le public, les partenaires et les employés de Radio-Québec.

Scène de rue, Montréal, 1933
Adrien Hébert

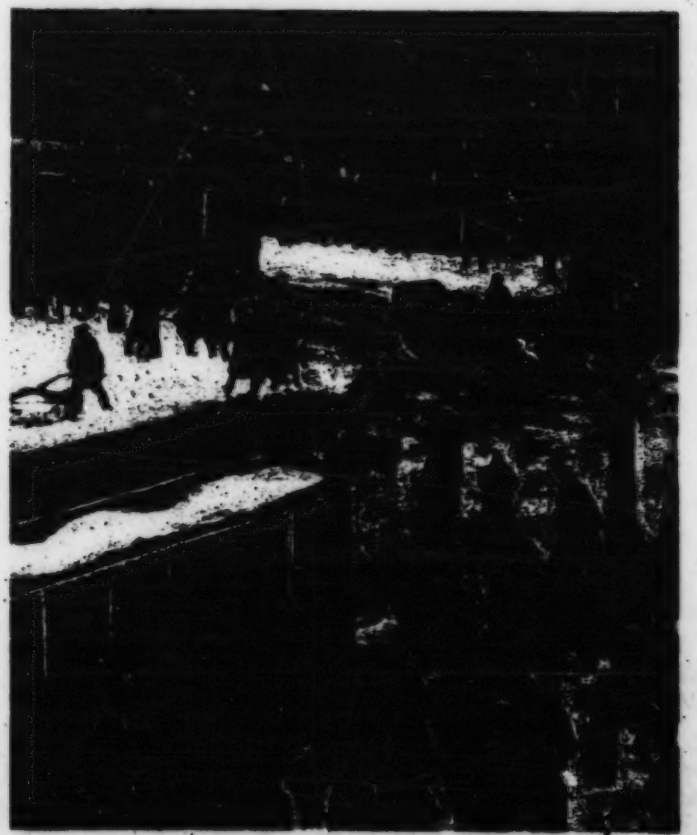

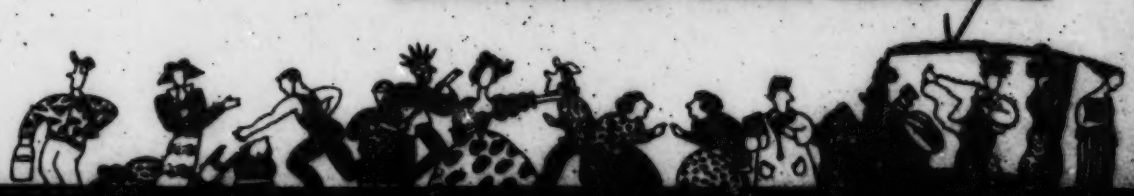

Les services à la production

La nouvelle vice-présidence des services à la production est responsable de l'exploitation, du réseau et, comme son nom l'indique, des services relatifs à la production. Son mandat est de s'assurer de l'adéquation des ressources disponibles avec les besoins de la programmation.

Cette année, **Radio-Québec** célèbre le 15e anniversaire d'entrée en ondes de ses deux premières stations émettrices situées à Montréal et à Québec.

Outre cet événement, notons les faits saillants suivants :

- la location d'un studio d'enregistrement chez JPL Productions jusqu'en 1991, ceci afin de combler les besoins immédiats de la Société ;
- le parachèvement des travaux d'automatisation de la diffusion des messages publicitaires ;
- le soutien technique au sous-titrage codé pour malentendants de certaines émissions et films de la grille horaire ;
- La participation de **Radio-Québec** et d'Hydro-Québec à une première canadienne en ce qui a trait à l'utilisation commerciale d'un système de télétexte pour la transmission de données numériques visant, dans cette expérience-ci, à contrôler les systèmes de bi-énergies dans les entreprises industrielles à la grandeur du Québec ;
- la collaboration de la Société à la mise sur pied d'une bibliothèque électronique multimédia, appelée Medialog, qui percevra à la pièce les droits d'auteur, un projet auquel **Radio-Québec** s'est associée pour la transmission des informations numériques permettant la mise à jour des banques de données ;
- l'acquisition d'un nouvel émetteur pour remplacer celui de la région de l'Outaouais.

L'épluchette
Blanche Bolduc

Les relations institutionnelles

Contribuer au rayonnement de Radio-Québec en dehors du Québec et présenter une programmation qui fait connaître aux Québécois les produits culturels étrangers sont aussi des objectifs que poursuit la Société.

L'établissement de collaborations avec les télédiffuseurs et associations professionnelles du Canada et de la francophonie de même que la présence de Radio-Québec à divers événements internationaux touchant l'industrie de la télévision sont des moyens privilégiés dans l'atteinte de ces objectifs.

Entre autres faits à souligner à ce chapitre mentionnons :

- la collaboration de Radio-Québec à la réalisation de cinq émissions de la série « Passe-Partout » en Afrique, un projet auquel sont associés le Cameroun, le Sénégal, le Maroc, l'Agence de coopération culturelle et technique ainsi que l'Agence canadienne de développement international ;
- la nomination pour un an du vice-président à la programmation de Radio-Québec à la présidence de la Communauté des télévisions francophones, un organisme international qui regroupe 14 chaînes de télévision de cinq pays francophones.

La présence de Radio-Québec à des événements télévisuels d'importance de même que sa participation à des organismes regroupant d'autres télédiffuseurs sont essentielles à son développement.

Ces diverses activités permettent à la Société : d'acquérir les émissions et les films qui composent une partie significative de sa programmation ; de s'associer à des partenaires dans le cadre de coproductions ; de contribuer au rayonnement de la culture québécoise par la distribution de ses productions ; et de faire connaître le savoir-faire de ses artisans.

La Société est un membre actif des associations et organismes suivants :

- la Communauté des télévisions francophones (CTF) ;
- le Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF) dont Radio-Québec détient la vice-présidence des Amériques ;
- l'Association des télédiffuseurs éducatifs du Canada (ATEC) ;
- le Consortium de télévision Québec-Canada (TV5) ;
- le Conseil de presse du Québec ;
- l'Association de la recherche en communication du Québec.

Au cours de 1989-1990, Radio-Québec a participé à diverses manifestations nationales et internationales dans le domaine de la télévision, telles :

- le Marché International de programmes de télévision (MIP-TV) ;
- le Festival de Cannes ;
- le Marché international des films et des programmes pour la télévision, la vidéo, le câble et le satellite (MIPCOM) ;
- le Festival des films du monde de Montréal ;
- le Marché du festival des films du monde de Montréal ;
- le Festival du nouveau cinéma et de la vidéo ;
- le Festival de Monte Carlo ;
- le Festival du film de Berlin ;
- les Journées du cinéma africain ;
- les Journées du cinéma québécois ;
- le Festival des films sur l'Art ;
- l'International Public Television Screening Conference ;
- le Festival de télévision de Banff ;
- les Rencontres médias Nord-Sud.
- la conférence annuelle de la « Society of Motion Picture and Television Engineers » (SMPTE)
- l'exposition universelle des équipements en télévision de la « National Association of Broadcasters » (NAB)
- la Conférence annuelle de la « National Association of Television Program Executives » (NATPE)

Les adresses de Radio-Québec

Bureaux régionaux

Abitibi-Témiscamingue
689, 3e Avenue
Val d'Or, Québec
J9P 1S7
(819) 825-5132

Bas St-Laurent
79, rue de l'Évêché Est
Rimouski, Québec
G5L 1X7
(418) 722-3743

Côte-Nord
410, avenue Évangéline
Sept-Îles, Québec
G4R 2N5
(418) 968-2240

*** Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine**
178, route 132 est
C.P. 4000
St-Omer
Comté de Bonaventure, Québec
G0C 2Z0
(418) 364-7025

Saguenay-Lac-St-Jean
100, boulevard Saint-Joseph Sud
Alma, Québec
G8B 7A6
(418) 668-6191

Siège social et centre de production de Montréal
800, rue Fullum
Montréal, Québec
H2K 3L7
(514) 521-2424

* Bureau fermé le 30 juin 1990.

© 1990 Marc-Aurèle Fortin/Vis-art droit d'auteur inc..
Laval-des-Rapides, 1921

RADIO-QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 1990

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan de Radio-Québec au 31 mars 1990 ainsi que l'état des revenus et dépenses et de l'avoir et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de Radio-Québec au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

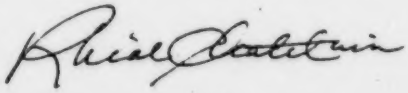

Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 20 juin 1990

REVENUS ET DÉPENSES ET AVOIR DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

	1990	1989
	$	$
DÉPENSES (note 3)		
Coût des émissions diffusées		
Émissions produites et diffusées (note 4)	33 882 267	35 960 037
Acquisitions et coproductions	19 064 380	15 393 887
	52 946 647	**51 353 924**
Coût de distribution		
Mise en ondes et réseau	10 471 788	10 313 908
Services à la programmation	5 731 002	7 264 572
	16 202 790	**17 578 480**
Coût des émissions diffusées et de distribution	69 149 437	68 932 404
Administration	8 013 024	7 478 872
Frais financiers (note 5)	2 829 718	2 885 651
	79 992 179	**79 296 927**
REVENUS (note 6)	15 911 949	14 154 024
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS AVANT ÉLÉMENT EXTRAORDINAIRE	**64 080 230**	**65 142 903**
Coûts reliés à la réorganisation des opérations et à la fermeture de certains bureaux régionaux	—	606 569
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	**64 080 230**	**65 749 472**
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	62 226 500	61 676 500
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS ET LA SUBVENTION	**1 853 730**	**4 072 972**
AVOIR AU DÉBUT	3 569 883	7 642 855
AVOIR À LA FIN	**1 716 153**	**3 569 883**

BILAN AU 31 MARS 1990

ACTIF

	1990	1989
	$	$
À COURT TERME		
Débiteurs	3 223 431	4 206 577
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec à recevoir	396 100	390 800
Émissions réalisées et en cours de production	4 715 610	4 606 154
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions	12 833 570	11 179 464
Fournitures techniques et de production	505 470	543 433
Frais payés d'avance	379 896	405 136
Versements sur créances garanties (note 7)	328 176	292 623
	22 382 253	**21 624 187**
CRÉANCES GARANTIES (note 7)	2 187 404	2 515 580
IMMOBILISATIONS (note 8)	23 408 088	24 861 737
FRAIS REPORTÉS (note 9)	614 850	101 681
	48 592 595	**49 103 185**

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Guy Lord

Francoise Bertrand

PASSIF

	1990	1989
	$	$
À COURT TERME		
Chèques en circulation moins encaisse	802 156	413 539
Emprunts auprès d'institutions financières	6 658 090	11 943 560
Créditeurs et frais courus	6 564 081	4 886 277
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions	6 401 856	4 169 442
Versements sur dette à long terme (note 10)	2 647 976	2 105 159
Revenus reportés (note 12)	61 635	62 535
	23 135 794	23 580 512
DETTE À LONG TERME (note 10)	21 623 795	19 826 569
AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (note 11)	1 800 000	1 800 000
REVENUS REPORTÉS (note 12)	316 853	326 221
	46 876 442	45 533 302
AVOIR	1 716 153	3 569 883
	48 592 595	49 103 185

FONDS DE PRODUCTION DE MATÉRIEL AUDIO-VISUEL À CARACTÈRE ÉDUCATIF (note 13)
ÉVENTUALITÉS (note 14)
ENGAGEMENTS (note 15)

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

	1990	1989
	$	$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des dépenses sur les revenus et la subvention	(1 853 730)	(4 072 972)
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	3 346 316	3 360 296
Revenus reportés	(10 268)	(6 957)
	1 482 318	**(719 633)**
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	3 187 705	(1 848 394)
Liquidités provenant des (utilisées pour les) activités d'exploitation	**4 670 023**	**(2 568 027)**
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'obligations	4 450 000	10 000 000
Remboursement de la dette à long terme	(2 109 957)	(1 924 598)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	—	983 868
Encaissement des créances garanties	292 623	261 055
Liquidités provenant des activités de financement	**2 632 666**	**9 320 325**
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(1 892 667)	(2 674 913)
Augmentation des frais reportés	(513 169)	(101 681)
Acquisitions de biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	—	(264 374)
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	**(2 405 836)**	**(3 040 968)**
AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS	**4 896 853**	**3 711 330**
INSUFFISANCE DES LIQUIDITÉS AU DÉBUT	12 357 099	16 068 429
INSUFFISANCE DES LIQUIDITÉS À LA FIN	**7 460 246**	**12 357 099**

L'insuffisance des liquidités comprend les chèques en circulation moins l'encaisse et les emprunts auprès d'institutions financières.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 1990

1. CONSTITUTION ET OBJETS

Radio-Québec, corporation au sens du Code civil constituée par la Loi sur la Société de radio-télévision du Québec (L.R.Q., chapitre S-11.1), a principalement pour objets d'établir et d'exploiter une entreprise de radio-télévision éducative sur l'ensemble du territoire québécois et aussi d'établir, de posséder et d'exploiter un service de production de documents audio-visuels et de radio-télévision.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de Radio-Québec ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Les états financiers cumulent les comptes de la Société et ceux du Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif.

Fournitures techniques et de production

Les stocks de fournitures techniques et de production sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen.

Émissions réalisées et en cours de production

Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au coût et incluent les coûts directs des fournitures et des services ainsi que la part des frais généraux et de main-d'oeuvre reliée à chaque émission. Le coût total d'une émission est imputé aux opérations lors de la diffusion ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

Produits dérivés

Les coûts de production des produits dérivés (disques, imprimés, figurines, etc.) sont imputés aux opérations dans l'exercice où ils sont encourus alors que les revenus et royautés provenant de la vente de ces produits le sont selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Participations au coût des émissions du Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif

Les participations au coût de ces émissions sont inscrites aux revenus reportés dès qu'elles sont attribuées et sont virées aux revenus aux dates de diffusion des émissions.

Les revenus de ce Fonds sont réinvestis dans des productions du même type.

Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions

Les droits de télédiffusion et de distribution de documents audio-visuels sont généralement acquis pour une période de cinq ans ; ils sont capitalisés pour être ensuite imputés aux opérations en fonction des diffusions effectuées et, sauf pour certains cas où une autre base est spécifiée au contrat, la base suivante est utilisée :

70 % pour la première diffusion ;
30 % pour la deuxième diffusion.

Les droits sur les films qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres dès qu'une décision est prise à cet effet.

Quant aux coproductions, la participation de Radio-Québec et les droits sont capitalisés pour être ensuite imputés entièrement aux opérations lors de la première diffusion.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	Taux
Réseau d'antennes	5 %
Améliorations au réseau d'antennes	10 %
Centre de mise en ondes	20 %
Matériel technique	10 %
Ameublement et agencement	10 %
Équipement informatique	20 %
Matériel roulant	20 %
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 5 ans

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'oeuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

Vacances aux employés

Les vacances aux employés sont comptabilisées lors de leur paiement.

Régimes de retraite

La contribution de l'employeur au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) est assumée par le gouvernement du Québec et n'est pas présentée dans l'état des revenus et dépenses et de l'avoir.

3. DÉPENSES PAR CATÉGORIE

	1990	1989
	$	$
Traitements, salaires et avantages sociaux	37 140 191	37 003 295
Services de transport et de communication	3 463 693	3 746 416
Services professionnels, administratifs et autres	13 614 349	12 339 190
Loyers	6 569 469	6 325 478
Fournitures et approvisionnements	3 294 196	3 434 851
Droits de télédiffusion et de distribution	9 628 247	9 550 574
Amortissement des immobilisations	3 346 316	3 360 296
Frais financiers	2 829 718	2 885 651
Mauvaises créances	116 173	7 709
	80 002 352	78 653 460
Émissions réalisées et en cours de production et participation dans des coproductions - Variation de l'exercice	(10 173)	643 467
	79 992 179	79 296 927

4. COÛT DES ÉMISSIONS PRODUITES ET DIFFUSÉES

	1990	1989
	$	$
Émissions réalisées et en cours de production au début	4 606 154	7 010 537
Coût de production de l'exercice :		
Productions nationales	19 146 517	20 560 585
Productions régionales	4 720 158	4 502 978
Amortissement du matériel technique	1 064 382	1 214 108
Frais généraux	4 618 823	4 308 746
Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif	4 441 843	2 969 237
	33 991 723	33 555 654
	38 597 877	40 566 191
Moins : Émissions réalisées et en cours de production à la fin	4 715 610	4 606 154
Coût des émissions produites et diffusées	33 882 267	35 960 037

5. FRAIS FINANCIERS

	1990	1989
	$	$
Intérêts sur obligations	1 773 918	1 419 652
Intérêts sur emprunts auprès d'institutions financières	281 809	481 898
Intérêts sur contrats de location-acquisition	773 991	984 101
	2 829 718	2 885 651

6. REVENUS

	1990	1989
	$	$
Ventes, services et participations	15 351 738	13 529 198
Intérêts sur prêt hypothécaire et dépôts bancaires	560 211	624 826
	15 911 949	14 154 024

7. CRÉANCES GARANTIES

	1990	1989
	$	$
Prêt hypothécaire, au taux de 12,25 %, remboursable par versements mensuels égaux de 49 685 $ jusqu'en 1991 et de 38 217 $ jusqu'en 1997	2 477 825	2 759 428
Solde de prix de vente	37 755	48 775
	2 515 580	2 808 203
Versements échéant en deçà d'un an	328 176	292 623
	2 187 404	2 515 580

8. IMMOBILISATIONS

	1990			1989
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	$	$	$	$
Réseau d'antennes incluant les améliorations	23 201 308	8 226 795	14 974 513	15 386 009
Centre de mise en ondes	366 923	366 923	—	67 319
Matériel technique	8 991 186	6 443 165	2 548 021	2 038 270
Ameublement et agencement	1 299 045	1 191 620	107 425	63 014
Équipement informatique	777 858	412 138	365 720	166 104
Matériel roulant	88 819	77 515	11 304	18 786
Améliorations locatives	2 345 350	1 851 102	494 248	761 135
	37 070 489	18 569 258	18 501 231	18 500 637
Immobilisations détenues en vertu de contrats de location-acquisition :				
Matériel technique	11 160 383	6 582 501	4 577 882	5 745 016
Ameublement et agencement	871 284	681 041	190 243	281 144
Équipement informatique	377 077	238 345	138 732	334 940
	12 408 744	7 501 887	4 906 857	6 361 100
	49 479 233	26 071 145	23 408 088	24 861 737

9. FRAIS REPORTÉS

Coûts d'études et d'analyses reliés au regroupement des installations de Radio-Québec.
Lorsque le projet sera réalisé, les coûts seront amortis selon la durée du bail à intervenir.

10. DETTE À LONG TERME

	1990	1989
	$	$
Obligations, série « A », 17,5 %, remboursables par versements annuels, échéant le 23 décembre 1996 (a) (b)	2 575 000	2 775 000
Obligations, série « 1 », dont 5 000 000 $ à 9,75 % remboursable le 25 mai 1993 et 5 000 000 $ à 11,25 % remboursable le 25 mai 2008 (a)	10 000 000	10 000 000
Obligations, série « 2 », 9,75 %, remboursables le 6 septembre 1994 (a)	4 450 000	—
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, au taux variant de 10 % à 18,9 %, échéant en 1997 (c)	7 246 771	9 156 728
	24 271 771	21 931 728
Versements échéant en deçà d'un an	2 647 976	2 105 159
	21 623 795	19 826 569

a) Le capital et les intérêts sont garantis par le gouvernement du Québec qui s'est engagé à verser une subvention pour la totalité des sommes dues.

b) Les versements en capital à effectuer sur les obligations série « A » pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	$
1991	225 000
1992	300 000
1993	425 000
1994	425 000
1995	450 000

c) Les paiements minimums exigibles sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition s'établissent comme suit :

	$
1991	2 907 435
1992	2 370 393
1993	1 523 679
1994	635 713
1995	263 517
1996 et 1997	517 947
Total des paiements minimums exigibles :	8 218 684
Montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles :	971 913
	7 246 771

11. AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Avance, ne portant pas intérêt et sans modalité de remboursement, de 1 800 000 $ consentie pour la constitution du Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif.

12. REVENUS REPORTÉS

Radio-Québec a perçu un loyer de 455 000 $ couvrant une période de 20 ans débutant le 1er décembre 1982, pour des biens soumis à bail et pour leurs droits d'usage. Le loyer crédité aux revenus annuellement est établi selon une formule permettant de dégager un taux de rendement constant sur la durée du bail.

13. FONDS DE PRODUCTION DE MATÉRIEL AUDIO-VISUEL À CARACTÈRE ÉDUCATIF

Les opérations de ce Fonds sont cumulées à celles de Radio-Québec aux fins de présentation aux états financiers.

Les frais d'administration du Fonds sont assumés par Radio-Québec

Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif
REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

	1990	1989
	$	$
Revenus		
Royautés sur vente de produits dérivés	1 005 394	1 672 218
Droits de diffusion	534 400	431 700
Ventes de cours et de matériel didactique	—	44 166
Participations dans les productions :		
Radio-Québec	692 400	—
Autres participants	2 351 458	445 542
	4 583 652	2 593 626
Dépenses		
Coût des émissions produites et diffusées		
Émissions réalisées et en cours de production au début	2 411 412	465 263
Coût de production des émissions de l'exercice incluant les frais généraux	7 004 848	5 074 857
	9 416 260	5 540 120
Moins : Émissions réalisées et en cours de production à la fin	3 288 841	2 411 412
	6 127 419	3 128 708
Coût de vente et de distribution	906 079	1 161 389
	7 033 498	4 290 097
Moins : Dépenses assumées par Radio-Québec	2 071 954	1 635 553
	4 961 544	2 654 544
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	377 892	60 918

Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif

SOLDE DU FONDS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1990

	1990	1989
	$	$
Solde du Fonds au début	590 958	651 876
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	377 892	60 918
Solde du Fonds à la fin	213 066	590 958

	1990	1989
ACTIF		
Débiteurs	275 000	394 949
Émissions réalisées et en cours de production	3 288 841	2 411 412
	3 563 841	2 806 361
PASSIF		
Dû à Radio-Québec	1 550 775	324 507
Créditeurs	—	90 896
	1 550 775	415 403
Avance du gouvernement du Québec	1 800 000	1 800 000
	3 350 775	2 215 403
Solde du Fonds	213 066	590 958
	3 563 841	2 806 361

14. ÉVENTUALITÉS

Une action en justice pour allégations diffamatoires, fausses et trompeuses au montant de 900 000 $ a été intentée conjointement contre Radio-Québec et d'autres intervenants. De plus, une réclamation de 704 000 $ de taxe sur la vente au détail a été émise par le ministère du Revenu du Québec le 5 juin 1989 pour les années 1984 à 1987. La direction de Radio-Québec est actuellement dans l'impossibilité de prévoir l'issue de ces litiges et conséquemment, aucune provision pour perte éventuelle n'a été comptabilisée. Tout montant pouvant résulter du dénouement de ces litiges sera imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

15. ENGAGEMENTS

Radio-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en 2013 pour des locaux et autres biens et services. Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant d'un à 6 ans.

La dépense de loyers de l'exercice terminé le 31 mars 1990 concernant ces baux s'élève à 6 569 469 $

Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

	$
1991	4 840 159
1992	3 932 548
1993	3 042 084
1994	2 418 750
1995	976 699
1996 et subséquemment	572 759
	15 782 999

16. ÉCHANGES DE SERVICES

Radio-Québec a effectué au cours de l'exercice des échanges de services pour un montant d'environ 1 606 500 $ (1989 : 1 830 000 $). Le montant d'échanges de services non comptabilisé aux opérations est établi en fonction de la valeur des services acquis ou des services rendus. Ces transactions n'ont aucun effet sur les résultats nets des opérations de Radio-Québec.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 1989 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1990.